

FEDERATION WALLONNE DES GROUPEMENTS DE DANSES POPULAIRES

Association sans but lucratif

sous la présidence d'honneur de M. M. HICTER

Directeur d'administration des Arts, des Lettres, de l'Education Populaire
et de la Jeunesse.

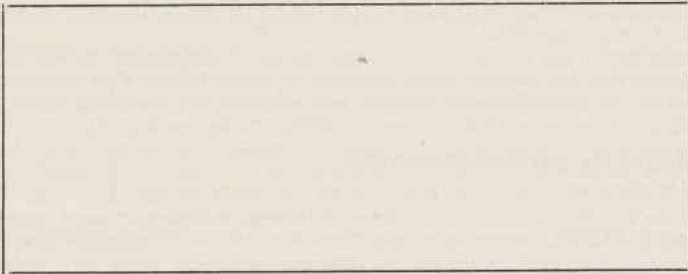


FEUILLETS D'INFORMATIONS

Secrétariat général: 6 avenue Joli-Bois, Bruxelles 15 - Tél. 70.26.41 - C.C.P. 700.82

BULLETIN TRIMESTRIEL — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1962 — N° 16

(Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.)



S O M M A I R E

- In Memoriam.
- Activités fédérales futures : Stages de perfectionnement.
Stages de formation.
Festival National annuel de
Danse populaires (1962).
- Félicitations à ceux qui se spécialisent..
- Bienvenue aux nouveaux groupes fédérés.
- La dicothèque s'enrichit...
- ... ainsi que la bibliothèque.
- Vient de paraître.
- Rennes — Jupille.
- Dans les Pays-Bas.
- Informations diverses.
- Description et mélodie de « SREMCICA », danse serbe.

IN MEMORIAM

Avec stupeur l'annonce du décès de Jacques GOYVAERTS est parvenue à la Fédération. Rappelons que Goyvaerts était un des fondateurs du Groupe Carmagnole et qu'il a pris une part active dans les travaux de la Fédération naissante; puis, ses occupations professionnelles l'obligèrent à passer la main aux autres copains de son groupe.

La Fédération présente ses sincères condoléances à sa famille, et gardera de Jacques Goyvaerts le souvenir d'un homme affable et plein de bonne volonté.

ACTIVITES FEDERALES FUTURES

Le présent bulletin paraît avec quelque retard du fait même que le Comité exécutif souhaitait vous informer d'une façon complète des activités futures de la Fédération et que les différents contact pour la fixation des dates et des programmes ont nécessité un certain délai.

Ce programme est chargé et le Comité exécutif est certain de l'intérêt qu'il suscitera parmi tous les groupes; c'est pourquoi les dates limites d'inscription devront être respectées. Vous faciliterez d'ailleurs, en ce faisant, le travail bénévole de tous les dirigeants qui ont accepté d'assumer la réalisation de ces activités.

A. — Stages de perfectionnement.

1. Danses Wallonnes.

Ainsi qu'il a été annoncé, des stages de danses wallonnes auront lieu sous la direction de J. FALIZE, stages auxquels Mme R. THISSE-DEROUETTE, auteur des très intéressants fascicules édités par la Commission Royale Belge du Folklore sous le titre « DANSES POPULAIRES DE WALLONIE », veut bien apporter sa précieuse collaboration.

Le premier stage aura lieu à Liège, 6, rue des Rivageois, les lundis 12, 19 et 26 novembre 1962, à 20 heures.

Le deuxième, à Bruxelles, le dimanche 9 décembre 1962, de 10 h. 30, au 110, boulevard Maurice Lemonnier.

Le troisième, à Mons, un ou deux mercredis soirs en novembre ou décembre, probablement au « Floréal », Grand-place.

Le quatrième, à Namur, les mercredis soirs 9 et 23 janvier 1963, probablement à la Maison des Jeunes, avenue Reine Astrid.

L'inscription se fait par versement de 50 francs au C.C.P. 700.82 de la Fédération, avec indication du stage choisi.

Pour tous les renseignements complémentaires, il y a lieu de s'adresser directement à la Secrétaire régionale intéressée. Les adresses des Secrétaires régionales sont rappelées plus loin.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION : pour Liège : 8 novembre 1962 — pour Bruxelles : 1^{er} décembre 1962 — pour Mons : 8 novembre 1962 — pour Namur : 31 décembre 1962.

2. Danses américaines et grecques.

La Fédération a pu obtenir le concours de l'excellent moniteur américain Rickey HOLDEN, revenant d'un séjour de deux ans en Grèce, pour organiser un stage de danses américaines et grecques en février 1963; ceux-ci auront lieu :

à Liège : 3 soirs à partir du 3 février 1963;

à Bruxelles : le week-end des 16-17 février 1963;

à Mons : le week-end des 9-10 février 1963.

Les heures et lieux seront indiqués aux participants en temps opportun.

L'inscription se fait par versement de 100 francs par stage, au C.C.P. 700.82 de la Fédération.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION pour les trois stages : 25 janvier 1963.

Le Comité exécutif examinera la possibilité de réduire le droit d'inscription pour les membres pour lesquelles l'assistance au stage impose des frais importants de déplacement. Ces demandes de réductions doivent être adressées **par écrit**.

En projet pour le mois d'octobre 1963 : un stage de perfectionnement en danses portugaises.

B. — Stages de formation.

A la lumière de l'expérience acquise lors de l'exécution des stages, le Comité exécutif a modifié la structure de ces stages. Ceux-ci ne comprendront plus que deux cycles : le premier donnant lieu à la remise aux lauréats du certificat d'Aspirant-Moniteur, le second celui de Moniteur. Ces stages sont régis par les règlements suivants :

ORGANISATION DES COURS DE CADRES

Le **Comité exécutif** — décide de l'organisation des cours de cadres,
— désigne un **responsable** de ces cours (direction technique),
— désigne les moniteurs fédéraux qui enseignent (il est souhaitable que différents moniteurs enseignent).

Le **Secrétaire régional** assume l'organisation administrative des cours (salle, convocations, liste des stagiaires, réception des participations, fiches de cours, etc.).

Le **Directeur technique** :

1. après réunion des différents directeurs techniques, discussion des programmes, etc. (voir programmes) prévoit son programme et envoie les formulaires à l'INEPS;
2. réunit les personnes qui enseignent, répartit la matière entre eux (ensemble, ils fixent l'horaire), expose aussi le caractère qu'il désire imprimer au cours;
3. rassemble les fiches de danse ou notes, après vérification les fait stenciler et distribuer aux stagiaires;
4. réunit les moniteurs avant la seconde partie du stage pour faire le point et avant l'examen;
5. envoie à la fin de chaque mois au trésorier le relevé des frais à payer aux pianistes et moniteurs;
6. dresse éventuellement un rapport en fin de stage, destiné au Comité exécutif.

EXAMENS.

La **date** en est fixée par le directeur technique.

Jury : le directeur technique, les moniteurs qui ont fait les cours, un moniteur fédéral directeur d'une autre régionale et un membre du Comité exécutif.

Conditions d'admission à l'examen : avoir suivi régulièrement les cours (max. 2 absences).

Le certificat est accordé aux récipiendaires qui obtiennent au moins 50 % des points. En cas de vote « balance », la voix du directeur technique est prépondérante.
— Le rapport de séances d'examen est dressé par le secrétaire régional et signé immédiatement par tous les membres du jury.

— Les secrétaires régionales dressent les certificats, les présentent à la signature du C.E. et les envoient aux récipiendaires dans le plus bref délai.

COURS DE CADRES.

La Fédération Wallonne organise les cours de cadres comme suit : 2 cycles de 10 séances chacun, le premier conduisant au grade d'aspirant-moniteur, le second au grade de moniteur de danses populaires.

Le titre de moniteur fédéral donné aux moniteurs fédéraux de la F.W., sera attribué aux moniteurs possédant le brevet du second cycle, qui auront rendu différents services et fait preuve de dévouement dans les activités de notre Fédération.

PREMIER CYCLE.

I. — **Admission** : A la première séance, les moniteurs fédéraux dirigeant le stage vérifieront le savoir des candidats : connaissance élémentaire pratique de la danse populaire; exécution des pas de marche, course, sautillé, sauté, galop, polka, scottisch, de figures simples et diverses. Les candidats ne possédant pas ces connaissances seront écartés et invités à pratiquer la danse dans les groupes existants.

II. — **Programme** : A. — PRATIQUE.

1. Etude de danses diverses où figurent les pas cités plus haut et en plus les pas de

mazurka, de valse, de pivot, de basque, et des figures diverses et plus complexes, celles des danses anglaises et écossaises.

2. Connaissance des différents phrasés et notations rythmiques des pas étudiés.
3. Les stagiaires seront rendus attentifs au caractère des mélodies accompagnant les danses des divers pays et au style de danse y relatif.
4. Un répertoire assez varié (25 danses) sera rassemblé par chacun.

B. — THEORIE.

1. Etude des termes techniques relatifs aux danses enseignées. Lecture d'une fiche de danse.
2. Dégager de l'étude des danses enseignées les parentés de pas, de figures, de styles. Donner à cette occasion quelques notions historiques, caractères ethniques et sociaux.
3. Rythmique et musicalité : quelques éléments de métrique musicale et de rythmique seront enseignés. Apprendre à reconnaître et dégager les thèmes musicaux, les accents auxquels correspondent figures, etc., les différents rythmes des pas et notation de ces rythmes.
4. Méthodologie : N.B. Au cours de l'enseignement, les différents moniteurs appliquent une méthode précise, toujours la même, emploient des moyens musicaux divers et attirent l'attention des stagiaires sur leur emploi.
Méthodologie de l'enseignement des pas, des figures de danse.
5. Exercices didactiques : enseignement de pas, de figures du programme enseigné.

III. — Epreuves.

1. Présenter le répertoire (25 fiches de danses au moins).
2. Danser divers pas et figures. Danses (éventuellement) par petits groupes.
3. Enseigner : un pas (choisir la mélodie, faire connaître le rythme du pas, frapper, montrer, décomposer, exécuter) — une figure ou danse simple (selon la méthode enseignée).
4. Court interrogatoire sur le répertoire présenté.

SECOND CYCLE.

I. — Admission : condition : posséder le grade d'aspirant-moniteur.

II. — Programme : A. — PRATIQUE de la danse populaire.

1. Etude de danses de plus en plus complexes de différents pays et styles (pas et figures variés et plus difficiles).
2. Rassembler et connaître un répertoire varié (50 danses).

B. — THEORIE et DIDACTIQUE.

1. Analyse des pas et figures complexes, des styles de danses, des mélodies qui les accompagnent. Essai de classification.
2. Quelques notions d'histoire de la danse populaire, des courants dans divers pays (folklore et revival), de l'évolution des danses.
3. Apprendre à noter une danse inconnue pendant son exécution.
4. Méthodologie et didactique : enseignement de pas divers, de danses en employant des moyens musicaux divers.
5. Psychologie : quelques notions de psychologie de groupes sociaux, et direction de groupes.
6. Notions de documentation : bibliographie, discographie, Fédérations nationales et internationales, stages à l'étranger, etc.

III. — Epreuves.

1. Présenter le répertoire. Court interrogatoire sur celui-ci (caractère des danses, historique, parenté des figures, etc. (matières 1 et 2 du programme).
2. Danse, éventuellement par petits groupes.
3. Noter une danse se déroulant devant soi (tous les stagiaires sont réunis).
4. Enseigner à des débutants une danse donnée comportant pas et figures divers. Employer des moyens musicaux différents (accompagnateur à diriger ou enregistreur à manier, battements, etc.).
5. Subir l'épreuve de direction de groupe (soit au cours d'une séance ou d'une réunion régionale).

*
**

L'ancien stage du 1^{er} degré a, en fait, été supprimé, la formation initiale de danseurs pouvant dans la plupart des cas se faire dans un des groupes fédérés. Cependant, afin de permettre d'essaimer la pratique de la danse populaire en dehors des grands centres, des cours préparatoires au 1^{er} cycle seront organisés, soit à la demande d'institutions de jeunesse ou autres, soit à la demande de ressortissants de communes rurales.

Stages de formation annoncés.

1. A MONS : un stage du 1^{er} cycle, dès le 7 novembre 1962 — un stage **préparatoire** au 1^{er} cycle, dès le 10 novembre (responsable des stages G. THOVERNON); local : FLOREAL, Grand-place, Mons. Inscription 50 fr.
Les membres intéressés sont priés d'envoyer au plus tôt leur inscription à la Secrétaire régionale à laquelle tous les renseignements peuvent être demandés.
2. Un stage du 2^e cycle (Moniteur) est envisagé; il est réservé uniquement aux porteurs du certificat d'Aspirant-Moniteur qui voudront bien s'inscrire dès maintenant auprès de la Secrétaire régionale de leur province. Date prévue pour le stage : janvier et mars 1963.
3. L'organisation de stage du 1^{er} cycle (Aspirant-Moniteur) sera fonction du nombre d'inscrits dans chaque région. Ceux-ci voudront donc renvoyer **d'urgence** à la Secrétaire régionale de leur province le bulletin ci-contre :

NOM et Prénoms :

Adresse :

Nom du Groupe auquel vous appartenez :

N° de votre carte de membre pour 1962 :

*
**

ATTENTION !

Pour les inscriptions aux activités fédérales, indiquez le n° de votre carte de membre. Pour tous renseignements, il y a lieu de s'adresser, selon que l'on habite : la Province de **Brabant** : à Edith WATRIN, 4, rue de l'Armistice, Bruxelles 2, tél. 26.26.61.

la Province de **Hainaut** : à Paulette VANGOR-ROLIN, 24, rue de la Poterie, Mons, tél. (065)380.53.

la Province de **Liège** : à Aimée FRERARD, 30, rue Bassonge, Liège, tél. (04)23.02.41.

la Province de **Namur** : à Gilberte RONVEAUX, 1, Hautebise, Andenne.

la Province de **Luxembourg** : à André DELERS, 6, avenue Joli-Bois, Bruxelles 15, tél. 70.26.41.

Le paiement des inscriptions se fait pour toutes les régions, au C.C.P. 700.82 de la Fédération.

REMARQUE

Les participants aux divers stages **doivent** être membres adhérents de la Fédération ou s'affilier lors de l'inscription (voir conditions in fine du bulletin « Pour ceux qui s'intéressent à la danse »).

CREATION D'UN FESTIVAL ANNUEL DE DANSES POPULAIRES

En 1961, à l'initiative de différentes autorités, un festival national de danses populaires avait été annoncé à Comblain-au-Pont. Ce festival devait avoir lieu au mois d'août et bien que la collaboration de notre Fédération n'avait pas été deman-

dée en vue de l'organisation de ce festival, six de nos groupes fédérés s'y étaient inscrits. Quelques semaines avant cette manifestation, le dit festival était décommandé sans aucun motif.

Pour 1962, notre Fédération a été invitée à organiser, en collaboration avec la Commune de Comblain-au-Pont, un tel festival. De commun accord, la date en avait été fixée au 7 octobre. Le 20 septembre, les délégués de la Commune de Comblain-au-Pont faisaient connaître à la Fédération qu'elle renonçait, pour diverses raisons, à l'organisation du festival.

Cependant quatorze groupes, tant fédérés que non fédérés, s'étaient régulièrement inscrits. Dès lors, devant le désistement de Comblain-au-Pont, la Fédération a décidé de mener seule à bonne fin une manifestation pour laquelle son concours seulement avait été demandé. Un certain délai était cependant nécessaire pour fixer le nouveau lieu de ce festival.

Malgré ce contretemps, le nombre de groupes participants assure à ce festival un succès certain. Une coupe-challenge sera remise pour un an au groupe qui aura exécuté la meilleure prestation. Le jury prendra en considération pour la moitié des points la bonne exécution technique des danses, précision des pas et des figures, enchaînement et continuité de ces dernières; pour le quart des points : l'authenticité du style et naturel dans l'exécution; le dernier quart étant prévu pour la tenue, le costume et la présentation.

Tout permet d'espérer que le programme sera de choix et vaille le déplacement.

C'est ainsi que la Fédération vous invite cordialement à la Rencontre de Danse Populaire qui aura lieu, sous les auspices et avec le concours du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture (Service de l'Education Populaire)

LE 11 NOVEMBRE 1962, A 15 HEURES, A SPRIMONT

en la salle de la Maison du Peuple, ainsi qu'au **BAL POPULAIRE ET MODERNE** qui aura lieu dans la même salle à 20 h. 30.

Attention ! Les membres de la Fédération voudront bien être porteurs de leur carte de membre pour 1962.

FELICITATIONS A CEUX QUI SE SPECIALISENT EN DANSE POPULAIRE

Les derniers examens des stages de formation ancien régime se sont terminés avant les vacances.

La Fédération félicite tous les lauréats et espère qu'ils continueront à compléter leur formation.

Lauréats du Cycle « Aspirant-Moniteur » (ancien 2^e degré) :

pour le Brabant : Edith WATRIN, Jean MUIJS, Monique ELEWAUT, Berthe DE GROODT, Franki THUIJS, Marie-Thérèse BONNE-LEROY et Mariette VAN TUYKOM;

pour Liège : Pierre BARE et Albert DUCHENE.

Lauréats du 1^{er} degré ancien régime (actuellement cours préparatoires au 1^{er} cycle) :

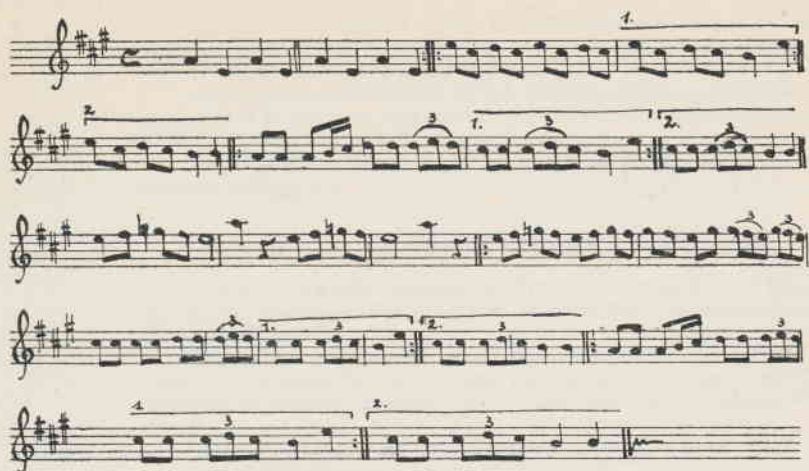
pour le Brabant : Andrée SOMERS;

pour la Province de Namur : Marie-Anne GOURDIN, Danielle KEFER, Claudine FOURTON, Gilbert GASPART, Michel LOUIS;

pour la Province de Hainaut : Wilma FURLAN, Mauricette LEDUC, Jacqueline LESAGE, Odette MOREAU, Annie ROMBEAU, Christiane BAUWIER, Chantal MENTON, Jacques ATTENELLE, Roger BLONDIAU, Pol BOHEMS, Léa BRUNEL, Jean-Robert COLET, Françoise DARQUENNE, Lina DESCAMPS, René LOVERA, Thérèse NIJS, Christiane OUDIN, Marguerite RUELLE, Paula VAN DE WIELE, Paula VANGOR, Christine ULREICH, Annette ROLAND, Monique BRUNEL.

Les certificats seront délivrés incessamment aux lauréats par les Secrétaires régionales intéressées.

SREMCICA



Origine : Srem est la région de Serbie dont cette danse est originaire.

Références : Danse enseignée par Mme Milica Ilijin, professeur à l'Institut de muséologie à Belgrade lors des stages de danses yougoslaves, Liège, octobre 1961.

Thèmes musicaux : Introduction : 4 mesures à 4 temps.
Danse : mesures à 4 temps.

Pas employé pendant toute la danse :

Vers droite	{	1 temps : 1 pas du p. dr. à dr.
		1 temps : 1 pas cr. du g. derr.
		1 temps : 1 pas du p. dr. à dr.
		1 temps : sursaut sur p. dr., j. g. corisée tendue dev.

Le pas s'exécute aussi vers la g.

Formation : Petits groupes de 7 à 8 danseurs côte à côte se tenant les mains croisées derrière le dos (dr. au-dessus, g. en dessous).

Déroulement :

Introduction : marquer le pas sur place.

Danse : le Kolo se déplace vers la droite — pour cela les pas dans cette direction sont plus allongés que les pas vers la gauche.

a) vers la droite : 1 pas décrit plus haut, tout en se courbant légèrement en avant et allongeant le pas à droite (beaucoup d'élan).

b) revers du pas vers la gauche, presque sur place et le corps très droit.

Répéter a) et b) jusqu'à la fin de la méthode; elle se termine par a).

BIENVENUE AUX NOUVEAUX GROUPES FEDERES

Bienvenue au groupe KOLO de la Maison des Jeunes de Herstal qui, sous la responsabilité de Pierre BARE, 105, rue Thier des Monts, à Herstal, vient de commencer la pratique de la danse populaire.

Ainsi qu'aux METALLOS DE LA CHIERS d'Athus, qui s'attachent plus particulièrement à la pratique des danses wallonnes, sous la responsabilité de A. BOTERBERGE, 31, rue Pierre Luttgens, à Athus.

La Fédération leur souhaite prospérité et fructueuse collaboration au sein des groupes fédérés.

LA DISCOTHEQUE S'ENRICHIT

Grâce au subside matériel de l'Institut National de l'Education Physique et des Sports, ainsi qu'à des achats de la Fédération, la discothèque s'est enrichie de plusieurs disques.

Rappelons que le prêt est à demander à Georges SECRETIN, 14, Parc de l'Etoile, à Ottigies en versant une caution de 100 francs au C.C.P. 7611.32 du responsable régional précité. Le prêt est régi par le règlement publié au bulletin n° 13.

Voici l'inventaire de la discothèque au 1^{er} octobre 1962 :

1. **Israeli Folk Dances** - Maholit L.P. 147.
Aviv — Ha Ha Ha — Maym Maym — Havu lanu Yaire — Debka Chamor — Ken Joydoo — Debka Rafiah — Debka Abbaya.
2. **Israeli Folk Dances** - Makolot L.P. 104.
In the light of your smile — To the quell — The fairest maid — Let's sing — Yotvata dance — Shepherd — Zlil Sugim — In the village.
3. **Danses de Grande-Bretagne** - Unidisc n° 1.
Winster Galop — Circassian Circle — Morpeth Rant and Soldiers Joy — Bonny Breast Knot.
4. **Danses de Haute-Bretagne** — Unidisc n° 8.
La Guibra — Quadrille de Saint-Brieuc — Polka piquée de Ploeuc — Avant-deux de Pléherel — Avant-deux de Grandchamps des Fontaines — La Trompeuse — Bal de Jugon.
5. **Danses de Flandre** — Unidisc n° 9.
Mieke Stout — Kadril van Maldegem — Kolom — Klepperwals — De Kege-laar.
6. **Danses de Wallonie** — Unidisc n° 10.
Tchessis l'Allemagne — Li Charrons — Passe-Pid di Stavelot — Aredge di Malempré — Maclotte Liégeoise — Aredge d'Ottrez.
7. **Danses d'Allemagne** — Unidisc n° 16.
Clap Dance — Stern Polka — Koffee Muhlen Polka — Jecker Quadrille.
8. **Danses d'Israël II** — Unidisc n° 17.
Elm ve susato — Haroah Hovetannah — Hava netse bamachol — Vai nikehu dvash micella — Shibolet basadeh — Altira Audei yaacou.
9. **English Folk Dances** — H.M.V. 8568.
Thady you gander — Lavender's Blue — The lucky seven — Goddesses — Princess Royal.
10. **Playford Dances 5** — H.M.V. 8667.
Drapers Maggot — Hey, boy, up go we — Parson's Farewell — Childgrove — Apley House.
11. **Four Traditional Country Dances** — H.M.V. 8669
The Haymaker's Jig — The Road to California — The Steamboot — Spanish Waltz.
12. **Gemeenschapdansen** — VDCV - G1.
Hier is 'k weer — De Oostendse — De Californische — Schots met drie.
13. **Gemeenschapdansen** — VDCV - G2.
Het Spinnewiel (Eide Rata) — Tante Hessie — Slavische Wals — Over de top Het Carillon. —

14. **Volksdansen voor Kinderen** — VDCV - K1.
Daar liep 'n oude vrouw — Papegaai is ziek — 'k Moet dwalen — Klein Ka-
poentje — Peperbolleke — Zus en Broer — De Poppenkraam.
15. **Volksdansen voor Kinderen** — VDCV - K2.
Rijpe Gerst — De Rozelaar — Lammelot — Kievitsdans — Het hobbelpaardje
— Het Muisje mijn schoen.
16. **Volksdansen voor Kinderen** — VDCV - K3.
Paardje, mijn Paardje — Jan Speelman — Het Carillon — Kleine Tral —
Keurig Liesje — Lentedans.
17. **Volksdansen voor de Jeugd** — VDCV - J1.
Almeloze Kermessen — Bobbejaan — Jagersman — Normandische Ronde —
Jager Wannas — Zweedse Klapdans.
18. **Volksdansen voor de Jeugd** — VDCV - J2.
De Rijnlandse — Duitse Wals — Zweedse Mallemolen — Windmolen — Piep-
kenduik.
19. **Volksdansen voor de Jeugd** — VDCV - J3.
Mie Smet — De Kolom — Klepperwals — Mieke Stout — Hanske van Leuven
— Hal- en Bergenkermis.
20. **Volksdansen voor de Jeugd** — VDCV - J4.
Molekensdans — Poesje Mauw — Joego (Tumba) — Tovercirkel — Beke-
dorfer — Kolo — 'n Leuke Jongen.
21. **Volgsdansen voor de Jeugd** — VDCV - J5.
't Boerenmeisje — Hei dans — Erwtjes plukken — Tampet — Het Duivels-
paard (Black Nag) — Hakke Tone.
22. **Volksdansen voor de Jeugd** — VDCV - J6.
Zweedse Maskerade — Grote Kringwals — Jan Klaassen — Sneeuwitje.
23. **Square dances** —
Yankee Doodle — Hinckey Dinkey — Arkansas Trawler — Oh Suzannah.
24. **Divers.**
Neudeutscher — Bronle du Quercy — Schwedische Maskerade — Patty Cake
Polka.
25. **Allemagne.**
Neu Bayerisch — Bayerisch Polka — Rheinländer — Offener Walzer —
Marchiers Polka — Kuckuckspolka — Tiroler Walzer — Spinnraal — Woaf —
Föhrenger Kontra — Geestländer Quadrille — Pfiingstheidag in der Probstei
— Holsteiner Dreitour.
26. **Danses suédoises.**
Ostgotapolka — Kadrij Fran Lands Krona — Friksdalspolka — Varsoviene
— Tanboli — Tre Sma Gummor — Tio personers polska — Trekarlspolska.

... AINSI QUE LA BIBLIOTHEQUE

Voici quelques titres de nouvelles acquisitions :

- LE CARNAVAL EN WALLONIE - VILLE DE BINCHE - Exposition du 12 sep-
tem au 30 octobre 1962. Edit. Féd. Tourisme du Hainaut, Mons.
- « COMMUNITY DANCES » (5 manuels de « The English folk dance and sing
Society).
- « FOLK DANCES FOR ALL », de Michael Herman.
- « THE FIDDLER'S TUNE BOOK », Kennedy (100 airs traditionnels).
- « DANCES OF THE JEWISH PEOPLE », de Dvora Lofson.
- « JEWISH DANCES THE YEAR ROUND », idem.
- « FOLK DANCES OF JEWISH FESTIVALS », idem.
- DOULCE FRANCE - Chants et danses populaires des provinces françaises, har-
monisés pour duo, trio, ou quatuor de flûtes à bes et guitare. Choisis et présen-
tés par Géo Teirlinck. Harmonisés par Georges Colin.
- Index : Guenillon (Poitou) — La Ronde du Mendiant (Vendée) — Quand
j'étais petite fille (Saintonge) — La noce des oiseaux (Nivernais) — La petite
robe (Basse-Bretagne) — Le jardinier indifférent (Normandie) — La ville de

- Turin (Savoie) — Un jour sur le pont de Trégnier (Basse-Bretagne) — Berceuse basque Pays Basque) — Le départ de l'âme (Basse-Bretagne) — Farandole (Tarascon) — La Monaco (Monaco) — Tambourin (XVII^e siècle).
- A CŒUR JOIE - DANSES 1. - CHANTEZ, DANSEZ. — Harmonisations de C. Geoffray, sur des danses présentées par Monique Decitre.
- Le long de la rivière branle carré) — Le chapelet (Promenée) — Chibreli — Marion (Rigodon volté) — Les 4 pertus — Polka badina — Nous sommes trois frères — J'ai une commission (branle jurassien) — En revenant de noces (branle de Saint-Laurent) — Tout là-haut, là-bas branle rond) — J'aime mieux ma Rosalie (branle carré) — En passant la rivière — L'ajoulette.
- A CŒUR JOIE - DANSES 2 - DANSES FRANÇAISES — Harmonisation de C. Geoffray, sur des pas de danses présentés par Thérèse Paleau.
- La ronde de Saint-Jean (Normandie) — La chèvre (version d'Argenton) — Les gars de Losminé (Bretagn) — Sur les bords de la rivière (Normandie) — La gigue — La bourrée à 7 sauts Berry) — Le rond Argentonnois I et II.
- DANSBALANS - N^{os} 1, 2, 3, 4 - 1961-1962.
- JAN SPEELMAN - N^o 7 - januari 1962.

VIENT DE PARAÎTRE...

Notons spécialement la toute récente parution des très intéressants fascicules n^{os} 2 et 3 des « DANSES POPULAIRES DE WALLONIE », de Mme R. Thisse-Derouette, sous les auspices de la Commission Royale Belge de Folklore.

Le contenu du 2^e fascicule nous révèle des contredanses liégeoises du XVIII^e siècle, notamment :

- FLEURETTE (journal L'Echo, 1759)
- LA BELLE LIEGEOISE (manuscrit du Musée de la Vie Wallonne, Liège, 1805)
- LA FRANÇAISE (journal L'Echo, 1760)
- BALLET HOLLANDAIS (journal L'Echo, 1761)
- LA NOUVELLE ESPAGNOLETTE (journal L'Echo, 1760)
- L'ARDENNAISE (journal L'Echo, 1765)
- LA PETITE VIENNOISE (almanach Guillaume, 1770)
- PROMENADE ANGLAISE ((journal L'Echo, 1765)
- MATELOTTE HOLLANDAISE (manuscrit du Musée de la Vie Wallonne)

et les contredanses ardennaises époque Empire :

- LA JOYEUSE (manuscrit Houssa, n^o 6, p. 13)
- LA GAILLARDE (idem, n^o 1, p. 11)
- LA MARTIALE (ibidem, p. 61)
- POT-PONRRI (manuscrit J.H. Lambert, photocopie du Musée de la Vie Wallonne n^o 55099)
- SIMONIENNE (manuscrit Célestine Fanon).

Le 3^e fascicule décrit quinze danses :

- ROBIN DES BOIS (manuscrit Houssa, p. 32)
- TREMP' TON PAIN (manuscrit Célestine Fanon)
- ANGLASSE DE JEAN-GUILLAUME (manuscrit Houssa, n^o 11, p. 12)
- ANGLASSE DE CELESTINE (manuscrit Houssi, n^o 1, p. 18)
- ANGLASSE DE GEDEON (idem, n^o 2, p. 18)
- PAS DE NEZ à quatre (manuscrit Houssa, p. 33)
- PAS DE NEZ à six (idem, pp. 48 et 49)
- LA POUILLE à quatre (ibidem, p. 19)
- LA POUILLE à huit (ibidem, p. 5)
- LI TCHIK' di Monceau (récolté auprès de M. F. Tinant, chef d'Harmonie à Betrix)
- LI P'TITE FRANCESE de Grune (récoltée auprès de Victoire, Marie et Cyrille Derouette)

- BRANLE SECLAIRE de Bertrix (récoltée auprès de M. le bourgmestre Huberty et de M. F. Tinant)
- LA CARACOLE de Bertrix (idem)
- LA BESTRIJOTE (chanson mimée) (idem)
- MAREYE DOUDOUYE de Marche-en-Famenne (récoltée à Grune, citée à Chavanne, Charneux, Roy, Lignièrs et environs).

Grâce à Mme R. Thisse-Derouette et à la Commission Royale Belge du Folklore, ces publications permettront une large diffusion des danses wallonnes. La Fédération s'attache à organiser des stages, avec le concours de l'auteur, en vue de l'enseignement des danses wallonnes en cause. La Fédération remercie le Service de l'Éducation populaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, qui lui a permis de doter chacun des groupes fédérés de ces publications.

A noter également la sortie de presse de l'ANNUAIRE XII 1958-1959 de la Commission Royale Belge de Folklore, intitulé « Rapports d'Activité — Inédits de Jules Vandereuse », dans lequel on lira avec intérêt l'étude publiée sous le titre « Quelques Danses Curieuses de Wallonie, » de Jules Vandereuse (†) et Roger Pinon, ainsi que la notification de la création de notre Fédération, reprise dans l'important rapport d'activité de la Commission, publié sous la plume de son Président, M. J. Roland.

RENNES — JUPILLE

En août 1961, et pour la première fois, un groupe belge était invité à représenter son pays aux grandes fêtes bretonnes du Festival des Cornemuseux de Brest. C'est au groupe « JEUNESSE ET FOLKLORE », de Jupille dirigé par Marthé HERMESSE, qu'échut cet honneur.

Du 14 au 20 juillet 1962 et en réciprocité de l'accueil qui lui fut réservé à Brest et sur les plages bretonnes, le groupe « JEUNESSE ET FOLKLORE » de Jupille recevait le CERCLE BRETON DE RENNES, avec sa Kévrenn de 18 musiciens et ses 20 danseurs portant les costumes de différentes provinces.

Grâce à l'intervention du Service National d'Éducation Populaire, des Services Éducatifs de la Province de Liège, de la Députation Permanente de Liège, de l'Administration Communale de Jupille, de la Brasserie Piedbœuf de Jupille, et au dévouement de Mlle HERMESSE, nos hôtes bretons reçurent un accueil chaleureux, purent présenter leur splendide répertoire du plus authentique de Haute et Basse Cornouailles et nouer avec des jeunes de chez nous de solides liens d'amitié.

Le 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale Française, le groupe breton et le groupe wallon ont présenté une sélection de leur répertoire sur l'Esplanade de l'Europe, à Liège.

Le 15 juillet, dans le cadre magnifique de la Plaine Communale de Jeux de Fayembois, un défilé groupant le Cercle Breton de Rennes, des délégations des Marcheurs d'Entre-Sambre-et-Meuse, des Sorcières de Vielsalm, des Bobelurons de Spa, des Compagnons de la Fricasseye de Chèvremont, et le groupe de Jupille dont les aîlés portaient les blasons des Bons Métiers de Liège, déroula son cortège coloré aux sons des binioüs et des bombardes. Un spectacle breton et wallon, véritable festival de jeunesse, s'offrit aux spectateurs enthousiasmés.

Visite de la capitale, réceptions aux hôtels de ville de Liège, de Jupille, à la Brasserie Piedbœuf firent connaître aux Français bien des aspects de notre pays.

Une journée d'amitié avec le nouveau cercle de la Plouvinette de Marche, clôturée par un spectacle breton, enfin un spectacle wallon-breton à Comblain-la-Tour acheva de lier entre la Jeunesse de Jupille et le Cercle de Rennes, des liens d'amitié internationale et folklorique.

Signalons que le groupe « JEUNESSE ET FOLKLORE » de Jupille s'est produit cette année à Aubel, Rebecq-Rognon, Bruxelles, Marche-en-Famenne, Liège et Jupille et qu'il est déjà retenu pour différentes dates de septembre, pour mars 1963, et même pour des festivals internationaux à l'étranger.

M. HERMESSE.

DANS LES PAYS-BAS...

La « Nederlandse Volksdansvereniging » a organisé du 14 au 25 juillet une très intéressante semaine de danses populaires, sous le titre « Europa danst ». Un groupe pour chacun des pays suivants y participait : Angleterre, France, Grèce, Yougoslavie, Ecosse, Suède, ainsi que les groupes de la NEVO. On peut regretter que pour diverses raisons, un groupe de Wallonie n'y était pas présent... Espérons que ce n'est que partie remise.

Retenons cependant de cette manifestation l'introduction de M. J.C. WILMANS, président de la NEVO, à cette rencontre internationale et publiée sous le titre « L'EUROPE DANSE... » :

« Parfois les pessimistes ont tendance d'y ajouter : au bord d'un volcan; et d'autres, experts de la politique internationale, seront peut-être enclins d'ajouter à l'Europe les autres continents du monde.

» Même si j'étais d'accord avec eux, une telle thèse ne pourrait jamais servir de point de départ pour nos activités culturelles. C'est qu'elle nous paralyserait et nous n'accepterons jamais d'être paralysés par le défaitisme.

» Le libérateur même de notre pays, Guillaume de Taciturne, a formulé la devise magnifique : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». Et pour ce qui regarde l'Europe, il y a peu de motifs de désespérer et beaucoup de perspectives de succès, tels que la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier, l'Euratom, le Marché Commun et d'autres qui se sont réalisées, n'en déplaise aux pessimistes, et qui continueront d'exister et de se développer.

» Mais ces créations dans le milieu de la technique, de la productivité et de l'économie ne vivront qu'à condition d'une constante fécondité spirituelle. Il est indispensable que l'Europe devienne une source stimulante d'expérience personnelle pour toute la population de l'Europe. Il faut que le peuple européen se connaisse soi-même, il faut que les Européens se reconnaissent comme tels. Tout d'abord sur leur terrain le plus essentiel qui est celui de l'esprit, des forces créatrices et de la culture.

» La société de la danse populaire hollandaise s'est fait une tradition de collaborer à ce but sur le territoire national néerlandais, selon ses possibilités, aussi limitées soient-elles.

» Elle fait tous ses efforts pour réaliser cette tradition le plus souvent possible, ce qui malheureusement n'est pas assez souvent. Elle ne surestime pas l'intérêt de cette tâche, mais elle la considère comme revêtant une certaine importance. La danse est une des meilleures possibilités vécues pour apprendre à sa connaître. Celui qui s'est rendu compte du développement international satisfaisant du programme de la NEVO ne s'étonnera pas de la croissance constante en qualité et en quantité de danseurs de la NEVO. La vitalité de ce programme a été prouvé indubitablement.

» Je souhaite à tous les compagnons de danse des pays étrangers, mais européens, une bienvenue chaleureuse. Nous reconnaissons notre culture européenne dans leurs cultures. Puisse la jeunesse d'Europe, pendant cette semaine de la danse populaire, danser sur un terrain solide avec les pieds et le cœur légers. »

Reconnaissons immédiatement l'identité de vues qui existe entre la NEVO et notre Fédération; tout comme la NEVO, nous sommes persuadés que la danse populaire internationale est un secteur culturel d'une vitalité certaine; qu'elle est en outre le meilleur terrain d'entente et de compréhension entre tous les jeunes, quelles que soient leurs nationalités, leurs philosophies, leurs tendances; qu'elle est également une façon idéale pour apprendre à se connaître et à s'apprécier au moment où les frontières représentent de moins en moins des barrières entre les peuples.

POUR CEUX QUI S'INTERESSENT A LA DANSE POPULAIRE...

... et qui ne sont pas membres d'un groupe fédéré, il est rappelé qu'ils seront documentés sur les activités fédérales et sur les danses, en s'affiliant comme membre adhérent individuel, par un versement de 65 fr. au C.C.P. 700.82 de la Fédération. Ils bénéficieront en outre des divers services fédéraux...

... ET POUR LES MEMBRES DES GROUPES AFFILIES

Ceux-ci peuvent bénéficier des mêmes avantages que les membres adhérents individuels en demandant par l'intermédiaire de leur groupe leur affiliation qui est limitée à 15 fr. par an.

LA PUBLICITE DANS CE BULLETIN

peut être obtenue au tarif suivant : la page 500 fr.; la 1/2 page 250 fr.; le 1/4 de page 125 fr.; la ligne 15 fr.

Aidez-nous à couvrir les frais d'impression de ce bulletin en nous confiant votre publicité ou en nous amenant des annonceurs.

Avec votre aide, ce modeste bulletin pourra bien revêtir une forme plus attrayante et comporter une matière plus abondante.

A tous, merci !

COLLABORATION AU BULLETIN FEDERAL

Les articles ou les communiqués destinés à être publiés dans le bulletin sont à envoyer à l'adresse du Secrétaire général, avec indication du nom du groupe et du numéro de la carte de membre pour 1962.

FAITES CONNAITRE LA DANSE POPULAIRE...

Tous les renseignements concernant l'aide et les services de la Fédération aux nouveaux groupes peuvent être obtenus :

Pour le **Brabant** chez Mlle Edith WATRIN, 4, rue de l'Armistice, Bruxelles 2.

Pour le **Hainaut** chez Mme Paulette VANGOR-ROLIN, 24, rue de Potterie, Mons.

Pour la Province de **Liège** chez Mlle Aimée FRERARD, 30, rue Bassenge, Liège.

Pour la Province de **Namur** chez Mlle Gilbert RONVAUX, 25, Hautebise, Andennes.

Ainsi qu'au Secrétariat général : 6, avenue Joli-Bois, Bruxelles 15.